

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

ID : 016-211600648-20241126-202469-DE

MAIRIE de BRIGUEUIL  
CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 12  
Procuration : 01  
Votants : 13

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2024

Pour : 13 Contre : 00  
Abst./Blancs/Nuls : 00

**PRESENTS** : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHE D., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., FREMERY Cl., COUTANT M., LAVAUZELLE I., TERNET C. .

**ABSENTS** : JOULIA G. (excusé), GUENE F. .

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 27 novembre 2024 M. JOULIA Guillaume a donné procuration à Mme GROS Bernadette.

**OBJET : Bibliothèque-médiathèque municipale - Instauration de la gratuité au 01/01/2025 et suppression de la régie des recettes de ce service au 31/12/2024**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les tarifs de la bibliothèque-médiathèque, relatifs aux prêts de livres, de documents audio, et à l'accès à internet, ont été instaurés par délibération du 29 mars 2007.

Monsieur le Maire précise que seuls les tarifs individuels ont été augmentés en 2019, les autres tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2016.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la bibliothèque-médiathèque est très peu fréquentée et que les recettes encaissées sont dérisoires.

Face à ce constat, il propose d'instaurer la gratuité de ce service, et donc de supprimer la régie actuelle. Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

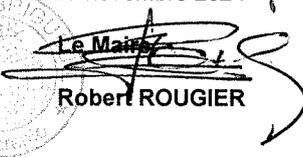
- à l'unanimité, par vote à main levée,

- décide d'instaurer la gratuité de la bibliothèque-médiathèque à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2025,

- décide de supprimer, à la date du 31/12/2024, la régie des recettes de la bibliothèque-médiathèque de Brigueuil, pour laquelle Madame GUINE Corinne assurait les fonctions de régisseur titulaire, et Madame PAILLER Marie-Laure, les fonctions de régisseur suppléant,

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.  
A BRIGUEUIL le 27 novembre 2024

  
Le Maire  
Robert ROUGIER